

« C'est vrai qu'on a peu de loisirs et ça me manque. Mais je n'ai jamais pris de colis alimentaires. »

Éducatrice spécialisée, Isabelle ne parvient pas à trouver un travail convenable dans la Loire, malgré toute sa volonté. Elle se retrouve au RMI avec trois enfants à élever.

Victimes du travail à temps partiel

En France, 84% des salariés à temps partiel sont des femmes, un pourcentage dans la moyenne européenne. En France, le phénomène est récent: il date du début des années 80. Il concernait à l'époque 1,5 million d'actifs contre 4 millions aujourd'hui. À travail et qualification égaux, le salaire d'une femme est en moyenne inférieur de 10% à celui d'un homme.

Julie plaisante tendrement en regardant sa mère: «J'ai le même caractère que toi.» «Tant mieux, s'exclame Isabelle, tu sauras lutter dans la vie!» Rires. La complicité entre la mère et la fille est manifeste. Depuis qu'elle est séparée de son conjoint, Isabelle partage la garde de ses enfants avec son ex-mari, mais Julie a choisi d'habiter chez sa mère: «Ce n'est pas facile d'avoir deux adresses, parfois on a l'impression de n'en avoir aucune...», analyse l'adolescente. Aujourd'hui, Julie s'est levée tard pour cause de fête nocturne à Montbrison. Elle est encore fatiguée et n'attend qu'une chose: retrouver la couette pour une petite sieste bien méritée. Isabelle n'est pas contre, mais avertit «qu'avant il y a du ménage à faire dans l'appartement». Julie ne proteste pas. Aînée de la fratrie, elle seconde sa mère dans les tâches ménagères ou veille sur ses deux jeunes frères lorsque le travail la tient éloignée de la maison. Le travail, c'est le principal problème de la famille. Isabelle a réussi en 2006, au terme de deux années de formation, le concours d'éducatrice spécialisée, mais dans la Loire, «il y a peu de postes», se désole-t-elle. Et,

durant deux ans, elle n'aura vécu qu'avec ses maigres allocations de chômage, soit 900 euros par mois. Faute de mieux, Isabelle a enchaîné depuis plusieurs années des contrats temporaires et l'obtention d'un diplôme ne la tire pas encore d'affaire. Jusqu'en mai dernier, elle occupait ainsi un poste à l'asile de nuit de Saint-Étienne. Mais le contrat d'accompagnement dont elle bénéficiait prenant fin, elle se retrouve titulaire du RMI. Et puis le social, c'est dur et souvent mal payé.

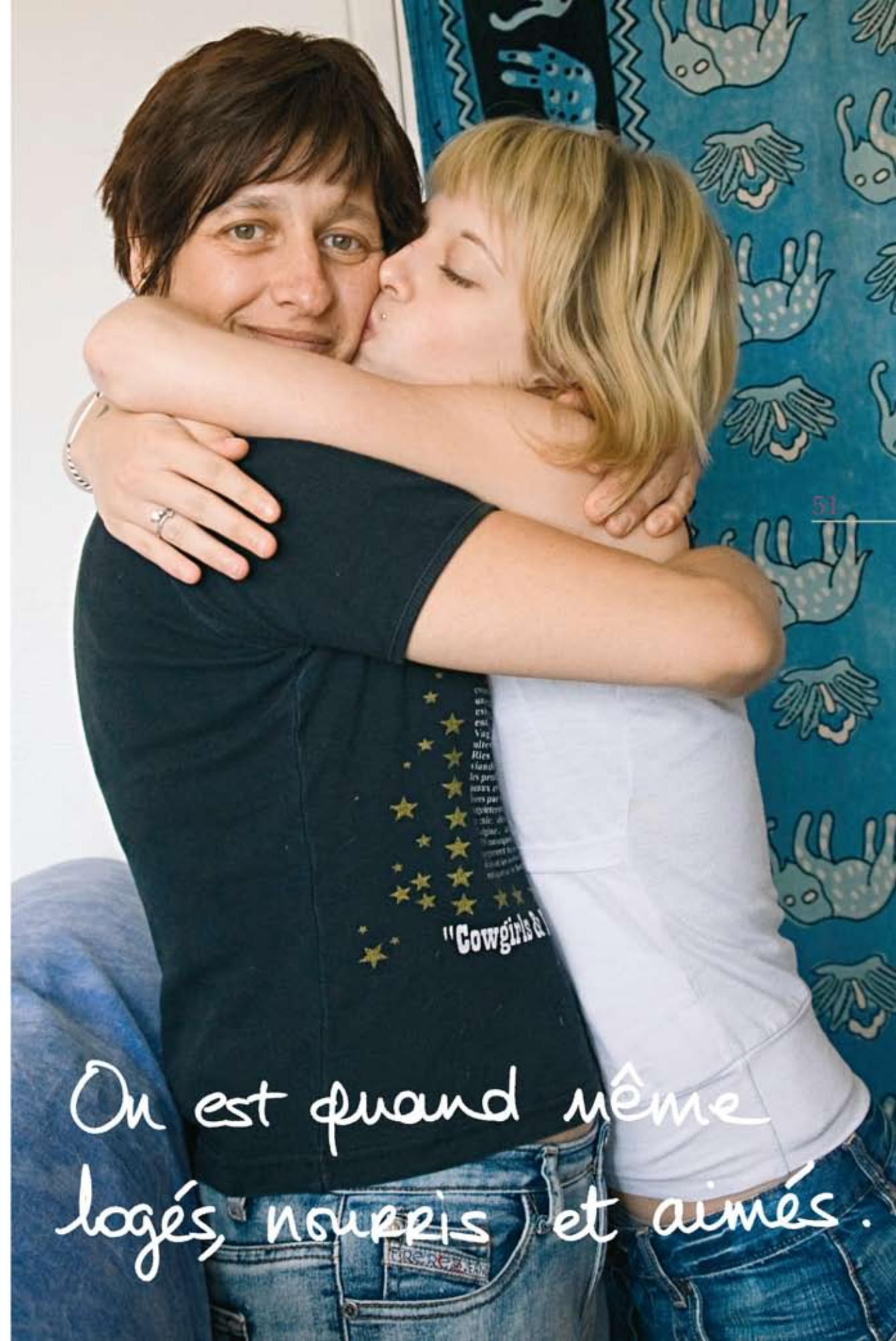
Disponible, flexible et mal payée

Et Isabelle d'évoquer son expérience difficile auprès de jeunes délinquants dans les centres éducatifs, «on se faisait insulter à longueur de journée, et puis ça faisait trop prison, il n'y avait que des tours de clefs». Ou d'accompagner de vacances auprès d'adultes handicapés: disponibilité exigée 22 heures sur 24 et un salaire inférieur au Smic. Pourtant, Isabelle ne désarme pas: elle

a bien trouvé un poste en centre d'hébergement et de réinsertion sociale à Lyon, mais à mi-temps seulement: «C'est un peu loin pour faire l'aller-retour tous les jours.»

Elle aurait bien aimé trouver des remplacements cet été, mais se console en pensant que, faute d'emploi, elle pourra voir un peu plus ses enfants. Même si avec un budget de 1 100 euros par mois, la famille n'a guère les moyens de partir ensemble en vacances: «On a peu de loisirs, et ça me manque», souligne Isabelle. Pour le reste, la famille se débrouille, les plus petits sont habillés dans les vestiaires des associations humanitaires: «Ils comprennent la situation et n'en souffrent pas. Parfois ils veulent m'aider en me donnant leur argent de poche. Elle se tourne vers Julie: «C'est vrai que parfois tu en as marre... Mais je n'ai jamais pris de colis alimentaires et une seule fois l'assistante sociale m'a aidée à payer une facture...» Pourtant, nulle trace d'amertume dans la voix d'Isabelle ni de dépit dans celle de Julie qui conclut en souriant: «On est quand même logés, nourris... aimés.» | Alexandre Dubuisson

Photo David Paul Carr



On est quand même logés, nourris et aimés.